

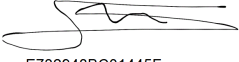
SARL AASGARD 18 CHOLET

Dossier Financier

Bilan

Certifié conforme

DocuSigned by:



E732948BC01445F...

DocuSigned by:

Arnaud Monnier

CB44F4DDA0834BD...

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	25 287	25 287		1 364
Autres immobilisations corporelles	348 292	300 474	47 817	83 875
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	373 579	325 762	47 817	85 239
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	263 174		263 174	233 095
Avances et acomptes versés/com.				234
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 787		24 787	32 222
Autres créances	31 481		31 481	30 933
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	50 171		50 171	169
Disponibilités	98 282		98 282	75 426
Charges constatés d'avance (3)	31 556		31 556	34 498
TOTAL ACTIF CIRCULANT	499 451		499 451	406 577
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	873 030	325 762	547 268	491 816
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	705	705
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	24 537	76 500
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	62 317	-51 964
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	95 059	32 742
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	7 800	7 950
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 800	7 950
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	137 820	210 985
Emprunts et dettes financières diverses (3)	394	394
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	172 942	106 050
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 082	95 297
Dettes fiscales et sociales	36 914	32 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	258	5 461
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	444 410	451 124
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	547 268	491 816
(1) Dont à plus d'un an (a)	66 185	137 820
(1) Dont à moins d'un an (a)	378 225	313 304
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié
conforme

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

Annexe

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AASGARD 18 CHOLET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 547 268 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 62 317 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Durée d'amortissement : 3 ans.

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

■ Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 287			25 287
- Installations générales, agencements aménagements divers	226 471			226 471
- Matériel de transport	101 659			101 659
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 161			20 161
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	373 579			373 579
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
ACTIF IMMOBILISE	373 579			373 579

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 923	1 364		25 287
- Installations générales, agencements aménagements divers	145 380	33 322		178 701
- Matériel de transport	99 711	1 901		101 612
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 327	834		20 161
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	288 340	37 421		325 762
ACTIF IMMOBILISE	288 340	37 421		325 762

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 87 824 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 787	24 787	
Autres	31 481	31 481	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	31 556	31 556	
TOTAL CREANCES	87 824	87 824	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Frns - RRR à obtenir et avoirs non	7 453
Etat - Produit A recevoir	36
Charges ou Produits financiers sur	494
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	7 983

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/02/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-51 964
Prélèvements sur les réserves	51 964
TOTAL DES ORIGINES	
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	

■ Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	7 500				7 500
Réserve légale	705				705
Réserves générales	76 500	-51 964		51 964	24 537
Résultat de l'exercice	-51 964	51 964	62 317	-51 964	62 317
Total Capitaux Propres	32 742		62 317		95 059

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	7 950		150		7 800
TOTAL PROVISIONS	7 950		150		7 800
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			150		
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 271 468 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	137 820	71 635	66 185	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	96 082	96 082		
Dettes fiscales et sociales	36 914	36 914		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	652	652		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	271 468	205 283	66 185	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	73 165			

Charges à payer

	Montant
Frns - factures non-parvenues	6 567
Personnel - Dettes provisionnés pou	12 704
Personnel - Primes à payer	3 973
Org. Sociaux - Congés Payés et char	3 645
Taxe formation continue	221
Charges sur primes	1 708
APCDNA	163
Etat - Charges A payer	3 364
TOTAL CHARGES A PAYER	32 344

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	12 416		
Commissions & Charges sociales vend	19 140		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31 556		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	-109 283		-109 283
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	247 101		247 101
Ventes de marchandises	1 247 982		1 247 982
Produits des activités annexes	55 956		55 956
TOTAL CA	1 441 755		1 441 755

■

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 837 euros
IFC est de 837€ au 31 08 2024

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

AASGARD CHOLET
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 3 à 7 avenue Edmond Michelet
49300 CHOLET
842 651 465 RCS ANGERS
(la « Société »)

**DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 FEVRIER 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 62 317 euros de la manière suivante :

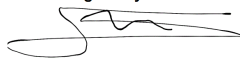
Bénéfice de l'exercice 62 317 euros

A la réserve légale 45 euros

Le solde s'élevant à 62 272 euros

En totalité au compte « autres réserves ».

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...